Logo CFDT

[ORANGE] PROLONGATION DE LA VOD ! ENCORE HEUREUX ...

QUID pour 2022 ?

Lors de la commission de suivi en date du 13 décembre 2021, la CFDT a demandé :

- *Le maintien de la VOD pour 2022*
- *L'ouverture de négociation pour proposer une évolution de cet avantage VOD que la Direction souhaite supprimer pour s'adapter aux nouveaux usages.*

Au regard de l'agenda social, il n'était pas possible, ni acceptable que cette offre plébiscitée par les salariés passe à la trappe !
Fin novembre 2021, près de 54 000 salariés, soit 74%des salariés actifs Kiosque bénéficient du crédit VOD de 120 euros annuel avec un taux d'utilisation des crédits relativement stable autour de 75%.
En outre, la crise sanitaire a impacté fortement la plateforme VOD. L'actualisation des catalogues a été perturbée par les sorties de films reportées entrainant potentiellement une moindre utilisation malgré les confinements successifs
Constants dans leur démarche de ne pas signer les accords relatifs aux avantages aux salariés depuis 2014, la CFE CGC, la CGT et SUD n'ont pas voulu soutenir une fois encore cette prolongation de la VOD ! la CFDT a préféré être pragmatique et à l'écoute des salariés. Même si les offres commerciales s'adaptent aux nouveaux
usages (cf. plateforme OCS/NETFLIX …), la CFDT reste prudente et préfère tenir que courir.

Dialoguons pour trouver de nouveaux avantages et éviter une suppression pure et simple ! La CFDT a toujours des propositions en phase avec les salariés …

Cette attitude responsable de la CFDT a été entendue : malgré la non validité** de l'avenant technique de prolongation signé uniquement par la CFDT et FOcom le 10 janvier, la direction va, quand même, prolonger l'avantage salarié VOD pour 2022 par décision unilatérale.

**pour être valide, un accord ou avenant doit recueillir la signature de 50% des OS représentatives !

PROLONGATION DE LA VOD ! ENCORE HEUREUX ...
Documents
PROLONGATION DE LA VOD ! ENCORE HEUREUX ...